

Questions orales

L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général du Canada): Madame le Président, en fait, le Bureau des conseillers en gestion n'a pas encore terminé ses travaux, mais il m'a fait savoir, ce qui ne sera pas sans surprendre le député, qu'il a mené une enquête auprès de détenus qui participent au programme en Colombie-Britannique et que 70 p. 100 de ces derniers sont prêts à emprunter pour poursuivre leurs cours. Je n'ai pas reçu les résultats définitifs de l'étude, mais je les rendrai publics dès que possible.

J'ai déjà dit—et je suis heureux de pouvoir le répéter ici—que ces cours seront maintenus entretemps. J'ai ordonné au Service correctionnel du Canada de poursuivre les cours universitaires comme par le passé jusqu'à ce qu'un programme de prêt puisse être mis en application. J'ai bonne confiance, contrairement au député, que les détenus voudront bien participer à ce programme tel qu'il a été proposé.

Mme McDonald: Nous avons entendu parler d'espoir, nous entendons maintenant parler de confiance.

LES PROGRAMMES DE RÉADAPTATION

Mme Lynn McDonald (Broadview-Greenwood): Madame le Président, je me demande si le ministre voudrait admettre que la majorité de ces détenus, dont un grand nombre avait dit qu'ils étaient prêts à payer pour participer au programme, ont affirmé qu'ils n'avaient pas voulu payer au départ; que ce changement d'attitude n'est survenu qu'une fois le programme en marche; et que l'étude ne parle pas des détenus qui n'avaient pas participé au programme et qui sont justement ceux que nous aimerions voir y participer. Le ministre a-t-il foi dans la réadaptation des détenus? Il y a de l'espoir, des possibilités, mais les prisonniers ne sont pas des étudiants universitaires. N'est-il pas d'avis que nous devrions les amener à participer . . .

Mme le Président: A l'ordre.

L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général du Canada): Madame le Président, je suis très fier des programmes de réinsertion sociale offerts par le Service correctionnel du Canada. Je pense qu'ils se comparent favorablement à tout autre programme au Canada, dans n'importe quel établissement provincial, voire même aux États-Unis.

Les Canadiens consacrent une fortune pour réadapter les détenus qui relèvent du système correctionnel administré par mon ministère. C'est un système exceptionnel. Les programmes universitaires sont bons. Et nous avons trouvé moyen de les maintenir. Je ne vois pas pourquoi une personne reconnue coupable d'une infraction devrait bénéficier d'un programme pour lequel les Canadiens ordinaires doivent payer. Je ne pense

pas que ce soit le moindrement exagéré que de demander aux détenus de faire les frais, comme les étudiants ordinaires, de leur éducation universitaire.

* * *

L'EMPLOI

LE PROGRAMME DE STAGES POUR LES JEUNES

M. Albert Cooper (Peace River): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Il sait que dans l'exposé budgétaire d'avril dernier on annonçait un programme de stages pour les jeunes, mais déjà plusieurs mois se sont écoulés et nous n'avons encore aucun programme; de fait nous n'avons reçu aucune précision à ce sujet. Quand pouvons-nous compter obtenir quelques renseignements à propos de ce programme?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, comme je l'ai expliqué à plusieurs reprises à la Chambre, le programme est censé débiter en septembre. Durant cet intervalle de trois mois, la direction du programme sera mise en place pour que le programme puisse démarrer sans anicroche. Comme ce programme exige la collaboration du secteur privé pour donner aux jeunes l'occasion d'obtenir un emploi et de l'expérience sur place, nous voulons faire des préparatifs appropriés. Au lieu d'agir, comme le propose le député, de façon précipitée, nous voulons procéder avec circonspection et prudence pour assurer l'efficacité du programme.

M. Cooper: On semble faire beaucoup de réclame et y consacrer beaucoup d'argent, mais rien d'autre. Cela fait trois mois et rien ne se produit.

LES ANNONCES

M. Albert Cooper (Peace River): Madame le Président, il n'en reste pas moins vrai que si nous voulons savoir quels programmes seront annoncés, devons-nous maintenant consulter les feuilles d'engagements de Radio-Canada.

● (1500)

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, j'espère qu'en raison de l'importance que le gouvernement accorde à la capacité d'offrir des programmes d'emploi à tous les Canadiens que notre réseau public de même que d'autres s'intéresseront aux importants programmes que nous proposons en vue de créer des emplois au Canada.